

Maitre chez soi !

vendredi 15 décembre 2023, par [Jacques COTTA](#)

En plein débat embarrassé entre Darmanin, la macronie, et leurs alliés potentiels des Républicains et du RN, le ministre de l'intérieur, pour faire bonne figure et donner l'impression de la fermeté a annoncé l'expulsion d'un Ouzbek fiché S dans son pays. Immédiatement, les uns se sont félicités, les autres ont encouragé à poursuivre et accélérer. Il ne s'agit pas ici de se prononcer sur un dossier que nul en réalité, à l'exception des principaux intéressés, ne connaît. Le fichage S est varié. Dans quelle catégorie se trouvait cet expulsé, quels sont les risques réels qu'il faisait courir sur le sol national, pourquoi expulsable depuis deux ans cette décision est affichée soudainement, sinon pour les circonstances politiques dans lesquelles elle intervient, quels sont les risques personnels qu'il encourt en étant renvoyé d'où il vient, comme l'indiquent ses avocats ? Autant de questions sans réponse, ce qui n'empêche pas les uns et les autres d'avoir un avis tranché.

Ce n'est pas l'Ouzbek lui-même qui retient donc ici mon attention, mais les conséquences de ce renvoi. En effet, quoi que l'on pense de la décision du ministre de l'intérieur, nul ne devrait pouvoir interdire à l'état français de décider qui est bienvenu, qui ne l'est pas, sur le territoire national. Il s'agit du principe élémentaire de notre souveraineté nationale.

Et bien non. Il a suffi de quelques jours pour apprendre que le conseil d'état avait, sur demande de la cours européenne des droits de l'homme, cassé l'expulsion, ordonné que l'Ouzbek soit rapatrié sur notre sol, et que des indemnités lui soient versées. Aussi extravagant que cela puisse paraître, l'Union européenne et ses institutions ont donc démontré que leur pouvoir de décision se substituait comme bon peut leur sembler au pouvoir de nos propres institutions dans ce qui concerne la vie sur notre propre territoire.

C'est la souveraineté qui est bafouée.

Les responsables politiques font mine de le découvrir et la « gueule enfarinée » cherchent les moyens de contourner la décision de la cour européenne. Mais cette situation est le produit de leur politique, toutes tendances confondues, de droite comme de gauche, qui acceptent et organisent la mise sous tutelle de la Nation, soumise aux bons vouloirs des institutions européennes, ici sur la question migratoire comme en général sur toute autre question, économique, industrielle, culturelle.

En cela, tout texte de loi sur l'immigration est une hypocrisie absolue, puisque toute mesure, que l'on soit d'accord ou pas avec, nécessite l'aval de Bruxelles et de la CEDH.

Cela est d'autant plus sensible que le lien est fait parfois à juste titre, parfois par simple démagogie, entre sécurité et immigration, entre immigration et islamisme.

Il y a en effet danger, notamment pour ce qui concerne notre culture, nos moeurs, nos traditions, et les français en sont conscients.

Les attentats se multiplient comme les menaces contre les professeurs, avec des couteaux de sortie. L'affaire de la jeune collégienne de 12 ans de Rennes —qui soit dit en passant met en lumière l'incurie de nos services publics, dans le domaine psy notamment— à la suite des meurtres commis par un Franco-Iranien à Paris au cri de Allah Akbar, avant la manifestation d'élèves d'une classe de 6e contre leur enseignant qui avait osé montré la reproduction d'un tableau de Giuseppe Cesari exposé au Louvre, dans lequel des femmes ont les seins dénudés, viennent rappeler que sur le terrain politique, celui du combat pour la laïcité, pour la liberté, contre l'obscurantisme islamiste, c'est aussi notre souveraineté qui est entravée. Avec les conséquences dramatiques qu'il n'est pas bon de se cacher. Un sondage récent nous apprend ainsi que 75% des français musulmans se disent favorables au « financement public des lieux de

culte et des religieux des principales religions (curés, popes, rabbins, imams...) comme c'est le cas en Alsace-Moselle pour certains cultes », que 75% encore soutiennent le droit des athlètes françaises à porter des couvre-chefs religieux aux prochains JO en France, que 83% soutiennent aussi l'introduction de menus à caractère confessionnel (halal ou casher), qu'une grande majorité revendique le port de signes religieux par enfants et parents dans le cadre scolaire, que la moitié soutient également une remise en cause du principe de neutralité religieuse dans le cœur des enseignements, revendiquant par exemple le droit des jeunes filles « à ne pas assister aux cours de natation pour des raisons religieuses » ou des élèves à « ne pas assister aux cours dont le contenu heurterait leurs convictions religieuses », que 30% des élèves du secondaire ou du supérieur ne condamnent pas l'assassinat de Dominique Bernard à Arras...

Le refus de reconquérir notre souveraineté nationale conduit à l'abandon de nos valeurs républicaines élémentaires. Tous les beaux discours n'y peuvent rien changer et en général ceux qui les tiennent en portent la responsabilité.

Reconquérir notre souveraineté, réaffirmer les principes de base de la république, et les défendre contre vents et marées, [la laïcité et la liberté](#) notamment, devrait constituer la priorité de tout républicain conscient du désastre qui est déjà bien engagé.

Jacques Cotta

Le 15 décembre 2023